

QUOI DE NEUF CÔTÉ DÉCHETS ?

Proposition pour vos vœux de début d'année, de la part des élus en charge de la gestion des déchets de la CCSB,
M. Damien Duranceau, M. Alain D'Heilly et M. Florent Martin.



Les biodéchets : nouvelle réglementation

A partir de 2024, les biodéchets ne sont plus acceptés en mélange avec les ordures ménagères. Des pénalités peuvent être appliquées à la CCSB lors du vidage des camions au centre d'enfouissement...

Comment la CCSB s'organise ?

Voici sa stratégie de prévention et de gestion des biodéchets :

- Encourager la valorisation des végétaux directement au jardin,
- Favoriser le compostage individuel,
- Développer le compostage partagé pour l'habitat vertical et le centre bourg,
- Développer la collecte en composteurs grutables pour les centres plus urbains,
- Traiter les matières collectées en compostage sur une micro-plateforme ou chez les agriculteurs.

**NOS ORDURES MÉNAGÈRES CONTIENNENT ENCORE
83 KG DE BIODÉCHETS PAR HABITANT ET PAR AN...
IL EST TEMPS D'AGIR !**

 Communauté de Communes
du **Sisteronais-Büech** www.sisteronais-buech.fr

**Une question sur le tri, le compostage ou la
réduction des déchets ?**

Contactez nous :

 **04 92 66 25 49**

 **environnement@sisteronais-buech.fr**



 Communauté de Communes
du Sisteronais-Büech

**TRIELIERS
RANGERS**
On va vous expliquer tout ça !

C'EST QUOI LES BIODÉCHETS ?

Les biodéchets sont les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Une nouvelle communication engageante pour améliorer le tri des déchets !

Une nouvelle campagne de communication va voir le jour en 2024. Elle met en scène des super héros du tri. Des enfants du territoire se sont prêtés au jeu ! Ils se sont déguisés et fait photographier pour sensibiliser la population au tri et à la réduction des déchets.



“

L'action de la CCSB est tournée vers la pédagogie. Chacun peut mieux trier pour mieux recycler, c'est votre geste qui fera la différence.

En triant plus et mieux, on évite d'enfouir des tonnes d'ordures ménagères sur notre territoire. Cela permet de réduire l'impact environnemental, de recycler davantage et de mieux maîtriser les coûts.

Des chiffres encourageants, entre le 1er semestre 2022 et le 1er semestre 2023
-3.3% d'ordures ménagères et + 22% d'emballages